

date 15/04/1993

Spécial

COMMISSION
BRUXELLES

COLIS - ATTRIBUTION 1993

Les fonctionnaires et autres agents en poste à Bruxelles sont informés qu'ils pourront procéder à l'enlèvement de leur colis dans le local situé au 1er sous-sol du Berlaymont (salle R 4), selon le calendrier repris au verso.

Le local mis à disposition pour la distribution ayant une capacité de stockage limitée, les intéressés sont priés de retirer leur colis le jour indiqué. En cas d'empêchement, il est recommandé de déléguer un collègue pour effectuer ce retrait (procuration signée nécessaire).

Le paiement est prévu par retenue sur le salaire d'un montant égal au total de la commande.

Après le 18 juin 1993, les bénéficiaires perdront le droit de retirer leur colis et le montant qui avait été retenu sur le salaire leur sera remboursée, après déduction de 15 % pour les frais de manutention.

Pour faciliter le retrait des colis, un certain nombre de places sera réservé au 1er sous-sol du garage.

<i>COMMANDE</i> ^o	DATE DE LIVRAISON	HEURES
0001-0400	Lundi 3 mai	
0401-0800	Mardi 4 mai	
0801-1200	Mercredi 5 mai	
1201-1600	Jeudi 6 mai	
1601-2000	Vendredi 7 mai	
2001-2400	Lundi 10 mai	
2401-2800	Mardi 11 mai	
2801-3200	Mercredi 12 mai	
3201-3600	Jeudi 13 mai	
3601-4000	Vendredi 14 mai	
4001-4400	Lundi 17 mai	de 14 H
4401-4800	Mardi 18 mai	à
4801-5200	Mercredi 19 mai	17 H 30
5201-5600	Lundi 24 mai	
5601-6000	Mardi 25 mai	
6001-6400	Mercredi 26 mai	
6401-6800	Jeudi 27 mai	
6801-7200	Vendredi 28 mai	
7201-7600	Mardi 1 juin	
7601-8000	Mercredi 2 juin	
8001-8400	Jeudi 4 juin	
8401-8800	Vendredi 5 juin	
8801-9200	Lundi 7 juin	
9201-9600	Mardi 8 juin	
9601-10000	Mercredi 9 juin	
10001-10460	Jeudi 10 juin	
<u>Dates ultérieures</u> <u>de distribution</u> <u>éventuelle</u>	du 14/6/93 au 18/6/93	<u>14 H à 17 H 30</u>

N.B. : Les fonctionnaires qui, à la date du 26 avril, n'auraient pas reçu **leur** lettre de convocation, sont priés de se mettre en rapport avec **Mlle.** WINGELS, au n° de tél. : 53365